



Groupe de travail – « Aménagement du site de l'ancienne cave coopérative »

Réunion du Lundi 26 avril 2021





1. Contexte:

Abandon probable du site de l'ancienne cave coopérative de Mons-la-Trivalle, aujourd'hui propriété de la SCAV PAYS DE QUANRANTE ET PAYS D'HERIC, société coopérative agricole, en redressement judiciaire.

Le risque pour cette installation déjà vieillissante et dégradée, d'être laissée à l'état de friche.



2. Enjeux:

- **FONCIER:** La propriété de l'ancienne cave coopérative de Mons-la-Trivalle, représente une parcelle non close d'une superficie de 5 045 m², située dans le centre de Mons-la-Trivalle, à proximité:
 - Des voies principales d'accès, routiers et autres (voie verte Passa Païs),
 - Des équipements publics Communaux et Intercommunaux existant (Mairie, marché, Crèche, aire de jeux...) et à venir (bâtiment d'accueil du Pôle de Plein Nature),
 - De l'accès aux sites touristiques naturels, dont le rayonnement dépasse largement le territoire de la Commune (massif du Caroux-Espinouse, gorges d'Héric, vallées de l'Orb et du Jaur...).
- **SÉCURITÉ:** Problème de déshérence du bien et de sécurité du site « laissé à l'abandon »
« La responsabilité du Maire peut être engagée s'il ne prend pas les mesures nécessaires pour écarter tout risque de sécurité et de salubrité lié à l'état d'abandon du site ».
- **PAYSAGER:** Les installations actuelles ont un impact visuel « non négligeable » dans le centre de Mons-la-Trivalle et sur le paysage environnant du massif du Caroux-Espinouse.



3. Opportunité:

L'Appel A Projets « Reconquête des friches en Occitanie », lancé par le Région en mars 2018, en partenariat avec différents acteurs : Etat, ADEME, BRGM, EPF d'Occitanie, Banque des Territoires, les CAUE d'Occitanie et les Agences d'urbanisme de la Région.

Ce programme a pour but de promouvoir et d'accompagner la sobriété foncière, en identifiant des projets concrets de requalification de friches et en accompagnant ces derniers de bout en bout, grâce aux moyens propres à chacun des partenaires, dans une démarche coordonnée.

En poursuivant deux objectifs:

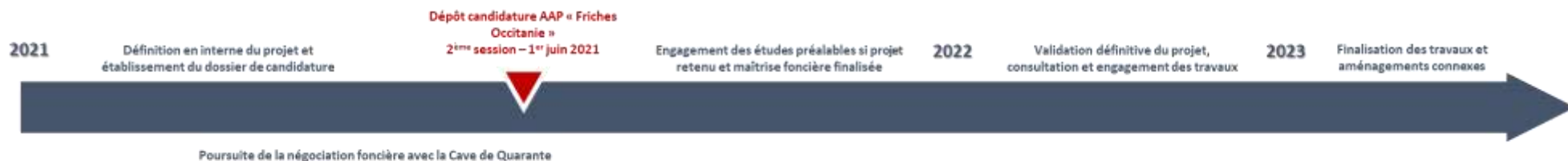
- Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets susceptibles de renforcer l'attractivité d'un territoire sur des friches qui altèrent souvent l'environnement et les paysages, tout en préservant le patrimoine architectural, culturel ou naturel,
- Inciter à la réaffectation des friches sur de nouveaux usages au travers de projets structurants, intégrés et créer une dynamique locale autour du projet de reconversion ou de renaturation.



Groupe de travail – « Aménagement du site de l'ancienne cave coopérative »

4. Calendrier:

Les dossiers de candidature à l'appel à projets doivent être déposés avant le 1^{er} juin 2021



Ce planning prévisionnel ne tient pas compte des décalages et phasage opérationnels liés aux autres projets d'aménagement du centre de Mons-la-Trivalle.



5. Le projet Communal :

Aire de stationnement créée en lieu et place de l'ancien bâtiment de la cave coopérative à dépolluer/déconstruire et sur les emprises foncières rachetées à la cave de Quarante. Création d'un espace de type « pôle multimodal »

Parking paysager (base du projet) ?

- Compléter et renforcer l'offre de stationnement sur la commune,
- Se doter d'un équipement complémentaire avec le projet de bâtiment d'accueil du « Pôle de Pleine Nature »,
- Faciliter et développer l'accessibilité des groupes (stationnement bus),
- ...





5. Le projet Communal :

Les aménagements connexes ?

- Aire de service camping-cars ?
- Accueil et mise à disposition de vélo électriques ?
- Bornes de recharges pour véhicules électriques ?
- Réorganisation du marché hebdomadaire ? Stands semi-permanent ?
- Réaménagement et valorisation esthétique du point d'apport volontaire ?





6. Le rôle et les objectifs du groupe de travail:

Dans un calendrier contraint, définir les besoins et les principes de réaménagement du site, sur l'enveloppe foncière potentiellement disponible, afin de répondre à l'AAP de la Région :

